

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À TRAVES LE PRISME DE LA COVID-19 :

EXPLOITER LES INNOVATIONS ET ADOPTER LES PRATIQUES EXEMPLAIRES ISSUE SDE LA PANDÉMIE

DOMAINE D'INTÉRÊT : LANGUE

EN BREF

La pandémie de COVID-19 a posé des défis particuliers pour les agences d'établissement et d'intégration qui cherchent à fournir des services d'apprentissage des langues aux nouveaux arrivants qu'elles aident. Le passage à des programmes virtuels a augmenté la capacité des instructeurs à enseigner à distance et à proposer certains cours selon un horaire flexible afin de mieux répondre aux divers besoins des étudiants. Le secteur des services aux nouveaux arrivants a également élaboré des stratégies innovantes pour accroître la littératie numérique ainsi que l'accès technologique (p. ex, l'accès aux services Internet, l'accès à des appareils appropriés conçus pour l'apprentissage virtuel, tels que les ordinateurs portables). Cette réorientation des services a également nécessité de nombreuses adaptations et innovations rapides de la part des agences d'établissement et d'intégration, ce qui a engendré de nouvelles pratiques exemplaires et des possibilités de renforcement des capacités communes.

Le projet de renforcement des capacités à travers le prisme de la COVID-19 vise à élaborer des pratiques exemplaires et à les adopter dans des domaines d'intérêt. Ce mémoire vise à résumer les principales conclusions des deux groupes de discussion sur la langue, rencontres qui ont eu lieu en septembre 2021 et en janvier 2022.

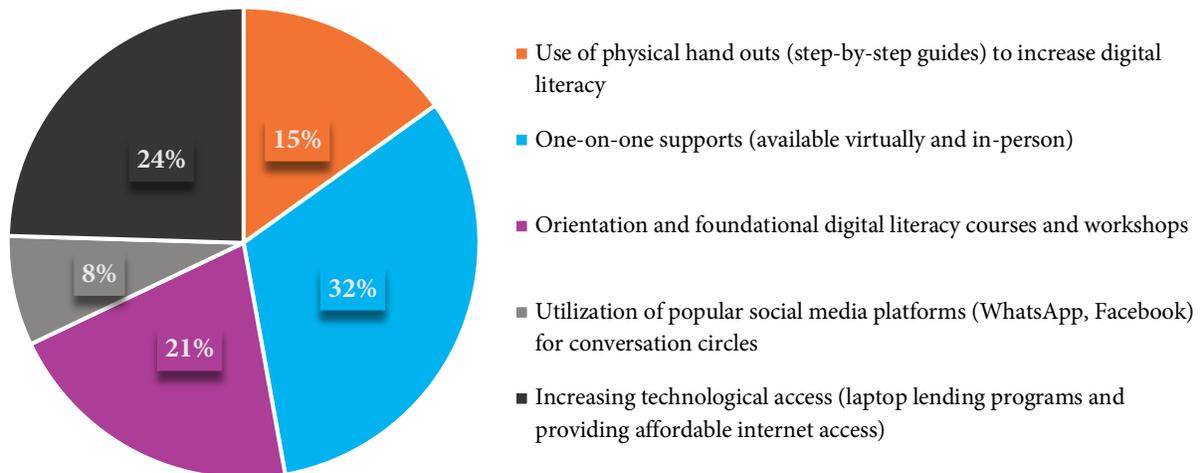
Veillez noter que les termes soulignés dans l'ensemble du document se trouvent dans le **glossaire**.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

PRATIQUES EXEMPLAIRES

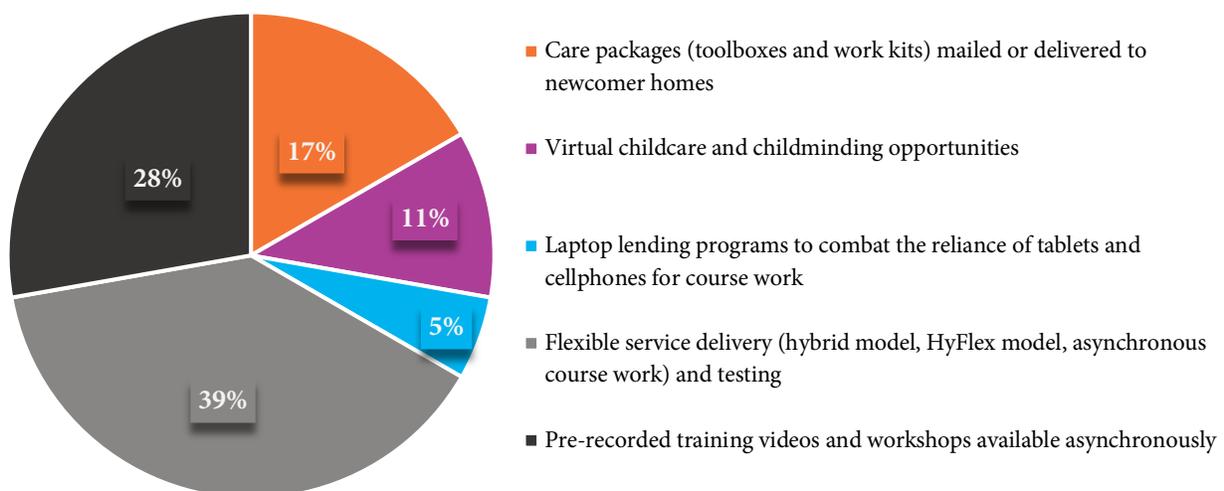
FAIBLE NIVEAU D'ALPHABÉTISATION, FAIBLE NIVEAU DE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE ET FAIBLE ACCÈS TECHNOLOGIQUE

Les pratiques exemplaires utilisées pour lutter contre les obstacles liés à un **faible niveau d'alphabétisation**, de **littératie numérique** et d'**accès technologique** sont les suivantes :



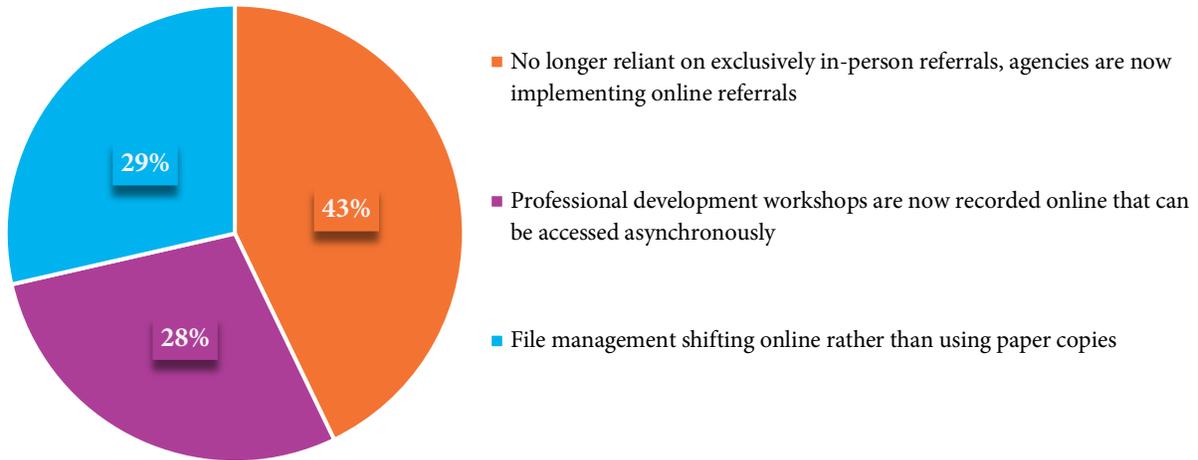
ESPACES DE TRAVAIL APPROPRIÉS

Les pratiques exemplaires visant à aider les instructeurs et les étudiants à surmonter les problèmes d'**accès à des espaces de travail appropriés** sont les suivantes :



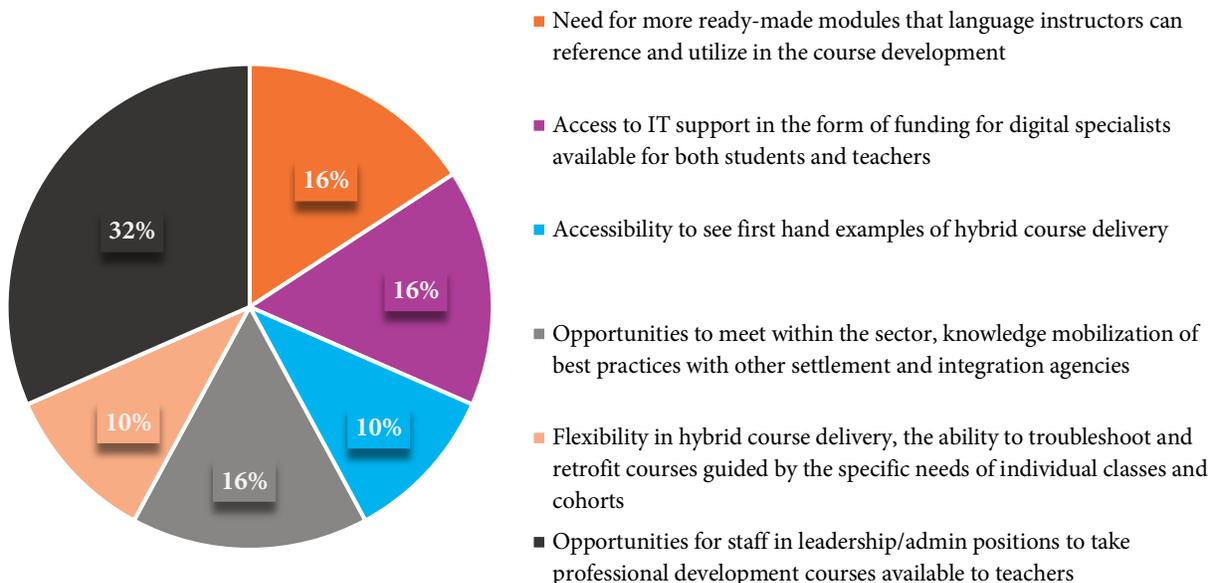
COURS DE LANGUE HYBRIDES ET FLEXIBLES

Les pratiques exemplaires qui ont été **adaptées à la suite des programmes dans le monde virtuel** sont les suivantes :



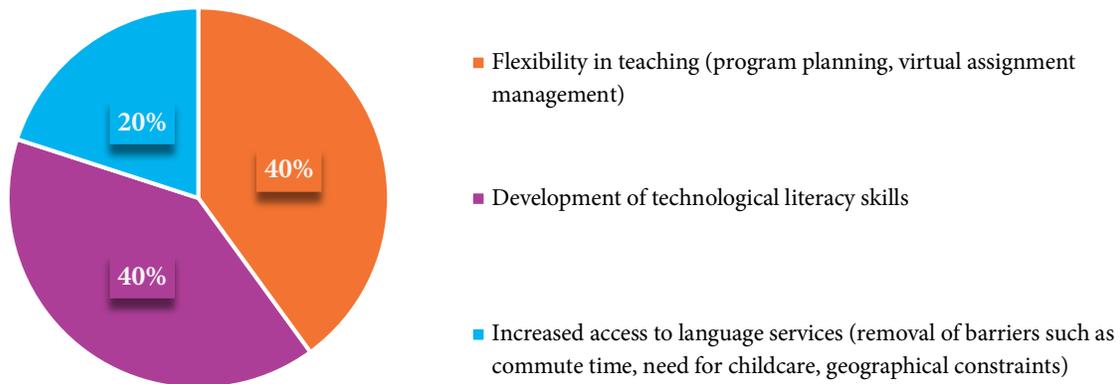
LES BESOINS PROFESSIONNELS DES FOURNISSEURS DE SERVICES D'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Les besoins émergents des fournisseurs de services d'apprentissage des langues pour appuyer le perfectionnement professionnel et la réussite des cours de langue hybrides sont les suivants :



LES COMMENTAIRES POSITIFS REFLÉTANT LE PASSAGE D'UNE PRESTATION DE PROGRAMME EN PERSONNE À UNE PRESTATION VIRTUELLE

Les avantages de la **mise en œuvre de cours de langue hybrides et flexibles** sont les suivants :



Tant les nouveaux arrivants que les instructeurs en apprentissage des langues ont fait part de leurs réactions positives après s'être adaptés au monde des programmes virtuels. Tant les étudiants que les instructeurs ont indiqué que leur **littératie numérique** s'était améliorée, que l'offre de programmes virtuels avait permis de réduire les obstacles à la participation à l'apprentissage des langues (p. ex. la recherche de services de garde d'enfants abordables et accessibles, les coûts de transport et les contraintes géographiques) et qu'ils souhaitent vivement que la **flexibilité de l'offre de programmes** se poursuive (p ex. en proposant des cours hybrides, des horaires d'examen flexibles et des travaux de cours indépendants asynchrones).

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les conclusions des deux séries de groupes de discussion seront exploitées pour soutenir la création de ressources multimédias de perfectionnement professionnel pour les fournisseurs de services. Ces ressources comprendront des guides étape par étape, des infographies, des mémoires de recherche, ainsi qu'une vidéo de formation pour chaque domaine d'intérêt. La vidéo de formation sera créée en conformité avec le programme de certification de AISA, qui permet aux fournisseurs de services d'institutionnaliser ces pratiques exemplaires émergentes. Ces ressources ont été créées dans le but de relever les pratiques innovantes qui sont apparues à la lumière de la pandémie de COVID-19, afin de veiller à ce que les adaptations mises en œuvre pendant cette période soient transférées dans le monde post-pandémique de l'établissement et de la prestation de services d'intégration.

GLOSSAIRE

Littératie numérique : Avoir la capacité de définir, de gérer, de comprendre, d'intégrer, de communiquer, d'évaluer, de créer des renseignements et d'y accéder en toute sécurité et de manière appropriée grâce aux technologies numériques pour l'emploi, des emplois décents et l'esprit d'entreprise. Cela comprend des compétences qui sont appelées, selon les cas, maîtrise de l'informatique, maîtrise des TIC, maîtrise de l'information et maîtrise des médias. Cela nécessite la capacité de déterminer et d'utiliser la technologie avec confiance, créativité et esprit critique pour répondre aux exigences et aux défis de la vie, de l'apprentissage et du travail dans une société numérique. Cette connaissance va au-delà du simple comportement de consommation numérique et s'étend à la maîtrise du numérique.

Cours hybrides : Les cours hybrides font référence à la pratique consistant à combiner des cours en présentiel et des programmes virtuels. Il s'agit d'un amalgame d'environnements en présentiel et en ligne pour mener à bien l'enseignement et l'apprentissage. Ce terme est souvent utilisé de manière interchangeable avec des termes tels que apprentissage mixte, mode mixte ou apprentissage adapté. Les cours hybrides se fondent généralement sur les besoins, les capacités, les modalités et les méthodes pédagogiques propres à une institution ou à un secteur particulier. Ce terme est synonyme d'apprentissage mixte.

Accès technologique : Accès aux capacités physiques à la technologie. Le manque d'accès technologique peut inclure l'infrastructure nécessaire à l'accès à Internet (particulièrement répandu dans les zones rurales ou les petits centres), le manque d'accès à Internet en raison de limitations financières, d'appareils insuffisants pour participer aux programmes virtuels (p. ex. partage d'ordinateurs portables au sein d'un ménage dont les enfants doivent participer à la scolarisation virtuelle et dont les parents ont besoin de l'appareil pour les programmes virtuels, utilisation de téléphones cellulaires plutôt que d'un ordinateur portable/Chromebook/tablette).

Programmes virtuels : Les programmes virtuels sont une forme d'apprentissage à distance qui se déroule entièrement sur Internet. Il s'agit de la participation des nouveaux arrivants et des agences de services directs à des cours virtuels, par Internet, sans qu'il soit nécessaire d'être dans une salle de cours. L'apprentissage peut être réalisé de manière asynchrone ou synchrone, en fonction de l'instructeur ou du cours. Ce terme est synonyme d'apprentissage à distance.